RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01437
Numéro SIREN : 534 236 351
Nom ou dénomination : ABELLE

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007450

Copie conforme à l'original

ABELLE SAS

08/05/2023 14:49:45

Bilan simplifié

État exprimé en €

ACTIF			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 Brut		Amortis. Provisions		Net	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012				
	- Autres	014	550,00	016	550,00			
	Immobilisations corporelles	028	5 426,77	030	5 426,77			
	Immobilisations financières (1)	040		042				
	Total I (5)	044	5 976,77	048	5 976,77		0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052				
	STOCKS Marchandises	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) : - Clients et comptes rattachés	068	9 090,00	070			9 090,00	1 325,00
	Créances (2) : - Autres (3)	072	7 544,83	074			7 544,83	10 851,92
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	9 056,92	086			9 056,92	16 942,89
	Charges constatées d'avance	092		094				
	Total II	096	25 691,75	098	0,00		25 691,75	29 119,81
	Total général (I+II)	110	31 668,52	112	5 976,77		25 691,75	29 119,81

PASSIF			01/01/2022 - 31/12/2022 Net	01/01/2021 - 31/12/2021 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	1 000,00	1 000,00
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100,00	100,00
	Réserves réglementées	130		
	Autres réserves	132		
	Report à nouveau	134	16 827,71	25 750,61
	Résultat de l'exercice	136	-2 031,11	-8 922,90
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	15 896,60	17 927,71
Provisions pour risques et charges	Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	4 000,00	5 800,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	90,80	5 354,86
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 256,73)	172	5 704,35	37,24
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	9 795,15	11 192,10
	Total général (I+II+III)	180	25 691,75	29 119,81

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Donts dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	7 544,83		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Objet conforme à l'original

ABELLE SAS 08/05/2023 14:50:25

Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

					Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		209	210	89 916,11	40 813,32
	Production vendue : - Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : - Services		217	218	9 531,28	4 885,06
	Production stockée			222		
	Production immobilisée			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		3 000,00
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	99 447,39	48 698,38
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			234	53 727,46	25 573,74
	Variation de stock (marchandises)			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			238		
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)			240		
	Autres charges externes			242	28 185,27	26 825,22
	Impôts, taxes et versements assimilés			244	1 122,00	1 122,00
	Rémunérations du personnel			250	3 510,00	599,99
	Charges sociales			252	3 393,77	3 468,15
	Dotations aux amortissements			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262		32,18
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	89 918,50	57 621,28
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION				270	9 528,89	-8 922,90
Produits et charges divers	Produits financiers			(III) 280		
	Produits exceptionnels			(IV) 290		
	Charges financières			(V) 294		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	347	(VI) 300	11 560,00	
		Dont amortissement exceptionnel des 25% des contructions nouvelles	348			
	Impôts sur les bénéfices			(VII) 306		
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	-2 031,11	-8 922,90
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col. 2			312	-2 031,11	314 -8 922,90
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles*			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	0,00	330
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone france urbaine (44 octies et octies A) 987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies) 127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies) 138
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer 344		Créance due au report en arrière de déficit 346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Perte col. 2		352 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)					356
	Déficit antérieurs reportables* : ..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 Déficit col.2		370 372
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Éxonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 380		n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel*: 376		Dont apprentis	handicapés Effectif affecté à l'activité artisanale 861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Montant des prélèvements personnels de marchandises*: 399			

ABELLE SAS
Société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €
Siège social : 8A Avenue de Kimberley – 38130 ECHIROLLES
Siret 534 236 351 00027 Grenoble - Ape 4329

***

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le neuf mai,
A dix-neuf heures,

Les associés de ABELLE SAS, société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au : 8A Avenue de Kimberley – 38130 ECHIROLLES, sur convocation de la présidence.

SONT PRESENTS :

- Monsieur BELLE Alain, actionnaire, PDG, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50
- Madame CIMADOMO Isabella, actionnaire, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50

TOTAL : CENT parts, ci..... **100**

actionnaires de la Société et représentant en tant que tel plus des trois-quarts des actions émises par la Société.
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur BELLE Alain, PDG actionnaire.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la présidence,

- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêté au 31 décembre 2022,

- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de 2.031 € de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice 2.031 €

Diminution report à nouveau créditeur : 2.031 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet

1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le PDG et les actionnaires.

Pour copie certifiée conforme.

A Vif, le 9 mai 2023,

Le PDG, Alain BELLE

